

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LISIEUX NORMANDIE

Courrier n° 22 FEV. 2023 Arrivé le



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

83.0385 DESTINATAIRES

Original Cabinet. Copies

Missions Transversales
(B. Pichon)

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Communauté d'agglomération Lisieux Normandie
11 Place François Mitterrand
14100 LISIEUX CEDEX

Affaire suivie par :
Cyrille BILLARD
02 31 38 39 16

cyrille.billard@culture.gouv.fr

Références : CP0145742200029-14

CAEN, le **20 FEV. 2023**

Objet : Réception du rapport de diagnostic
Références : SAINT-DESIR (CALVADOS), Projet de crématorium - rue de l'Oppidum
CP0145742200029
Arrêté n° 28-2022-597 du 25 août 2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive
P.J. : Un rapport

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu le 17 février 2023 le rapport de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté du 25 août 2022 et réalisée par le Service d'archéologie du Département du Calvados.

Au vu des résultats de cette opération, je suis d'ores et déjà en mesure de vous informer que le terrain concerné ne donnera lieu à aucune prescription postérieure. Le terrain est donc libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine; et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Normandie,
La directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
La conservatrice régionale de l'archéologie,

Nicola COULTHARD

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5800 S. UNIVERSITY AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3700

12-15-19

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

RUE DE L'OPPIDUM, SAINT-DÉSIR

Calvados, Normandie

Parcelles : ZC 5p, 51p

Arrêté de prescription : n° 28-2022-597

Code opération : 164898



Paul CHESNAIS, Lancelot LEFÈVRE

Janvier 2023

Table des matières

17 FEV. 2023

DONNEES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES, Arrivée n° V. 17/02/23

Fiche signalétique	5
Fiche site	6
Générique de l'opération.....	7
Notice scientifique	8
Fiche d'état du site.....	9
Localisation IGN 1.250 000eme.....	10
Localisation IGN 1.25 000eme.....	11
Orthophotographie 2020 au 1.1000eme.....	12
Plan de masse des structures.....	13
Cadastre napoléonien.....	14
Cadastre napoléonien, section F	15
Arrêté de prescription du diagnostic archéologique	16
Projet scientifique d'intervention.....	19
Arrêté d'attribution du diagnostic archéologique	23
Arrêté de désignation du responsable du diagnostic archéologique	24
RESULTATS DE L'OPERATION.....	25
1. Présentation du contexte de l'opération	27
1.1. Circonstances de l'intervention.....	27
1.2. Contexte géographique et topographique.....	27
1.3. Contexte géologique.....	29
1.4. Contexte historique et archéologique.....	30
1.5. Déroulement de l'opération.....	34
1.6. Protocole d'enregistrement et de traitement des données	35
2. Présentation des données	36
2.1. Les formations superficielles identifiées lors du diagnostic.....	36
2.2.1. Les drains.....	38
2.2.2. Les fossés.....	40
2.2.3. La fosse	42
2.2.5. Conclusion générale.....	43

INVENTAIRES TECHNIQUES ET ANNEXES	45
Inventaire des tranchées archéologiques.....	47
Inventaire des structures archéologiques	48
Inventaire des photos	49
Inventaire des minutes de chantier.....	50
Inventaire de la documentation de terrain.....	51
Table des figures	52

1 **Données administratives, techniques et scientifiques**

Fiche signalétique

Région : Normandie
Département : Calvados **Communes** : Saint-Désir
Code INSEE : 14574
Lieu-dit : Crématorium, rue de l'Oppidum
Code opération : 164
Parcelles : ZC 5p, 51p
Coordonnées Lambert 93 : X : 493346,13 m Y : 6896672,88 m Z : 156,39 m N.G.F
Propriétaire du terrain : Communauté d'agglomération Lisieux Normandie

Arrêté de prescription de diagnostic : n° 28-2022-597 **en date du** : 25/08/2022
Arrêté d'attribution de diagnostic : n° 28-2022-665 **en date du** : 27/09/2022
Arrêté de désignation du responsable : n° 28-2022-812 **en date du** : 28/12/2022
Responsable désigné : Paul Chesnais
Organisme de rattachement : Service archéologie du Conseil départemental du Calvados
36 rue Fred Scamaroni -14 000 Caen
Nature de l'aménagement : Crématorium
Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement : Communauté d'agglomération Lisieux
Normandie
Opérateur chargé des travaux : Service archéologie du Conseil Départemental du
Calvados
36 rue Fred Scamaroni - 14 000 Caen
Nature de l'opération : Diagnostic archéologique
Surface du projet d'aménagement : 8 200 m²
Dates d'intervention : du 09/01/2023 au 11/01/2023
Surface sondée : 908,53 m² (soit 11,07 % de la surface totale accessible)

Fiche d'état du site

Le rebouchage des tranchées et la remise en état du terrain ont été réalisés à l'issue de l'opération.

Lieu de dépôt du mobilier archéologique

Service archéologie du Conseil départemental du Calvados

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volume : 1

Nombre de pages : 52

Nombre de figures : 20

Fiche site

Mots-clés des thésaurus

Chronologie :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Paléolithique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inférieur <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Supérieur <input type="checkbox"/> Néolithique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Récent <input type="checkbox"/> Protohistoire <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Âge du Bronze <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Récent <input type="checkbox"/> Âge du Fer <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Hallstatt (1^{er} âge du Fer) <input type="checkbox"/> La Tène (2nd âge du Fer) <input type="checkbox"/> Antiquité romaine <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> République romaine | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Empire romain <input type="checkbox"/> Haut Empire (jusqu'en 284) <input type="checkbox"/> Antiquité tardive (de 285 à 476) <input type="checkbox"/> Époque médiévale <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Haut Moyen-Âge <input type="checkbox"/> Moyen-Âge <input type="checkbox"/> Bas Moyen-Âge <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Renaissance/Conquête des mondes (XV^e - 1^e m. XVII^e) <input type="checkbox"/> Monarchie absolue/Siècle des Lumières (XVIII^e) <input type="checkbox"/> La Révolution (XVIII^e)/1^{ère} République <input checked="" type="checkbox"/> Époque contemporaine <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ère industrielle/première Guerre Mondiale <input type="checkbox"/> Entre-deux guerres <input type="checkbox"/> Seconde Guerre Mondiale |
|--|---|

Interprétation :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Édifice public <input type="checkbox"/> Édifice religieux <input type="checkbox"/> Édifice militaire <input type="checkbox"/> Bâtiment <input type="checkbox"/> Structure funéraire <input type="checkbox"/> Voirie <input type="checkbox"/> Hydraulique <input type="checkbox"/> Habitat rural <input type="checkbox"/> Villa <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole <input type="checkbox"/> Structure agraire <input type="checkbox"/> Urbanisme <input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Structure urbaine <input type="checkbox"/> Foyer <input checked="" type="checkbox"/> Fosses <input type="checkbox"/> Fosses de plantation <input checked="" type="checkbox"/> Chablis <input checked="" type="checkbox"/> Fossés <input type="checkbox"/> Trous de poteaux <input type="checkbox"/> Silo <input type="checkbox"/> Sépulture <input type="checkbox"/> Grotte | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Abri <input type="checkbox"/> Mégalithe <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Argile : atelier <input type="checkbox"/> Atelier <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> Structure indéterminée |
|---|--|

Mobilier :

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Reste végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autres

Études annexes :

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macro-restes
- Analyse de céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

Générique de l'opération

Intervenants de la phase terrain :

Titulaire de l'autorisation du diagnostic : Paul Chesnais

Responsable de l'opération du diagnostic : Paul Chesnais

Équipe de terrain : Paul Chesnais, Lancelot Lefèvre

Topographie : Cécile Riquier

Intervenants de la phase post-fouille :

Rédaction du rapport : Paul Chesnais, Lancelot Lefèvre

Traitement du mobilier/Inventaires : Paul Chesnais, Lancelot Lefèvre

D.A.O. : Paul Chesnais, Lancelot Lefèvre

P.A.O. : Paul Chesnais, Lancelot Lefèvre

Intervenants techniques :

Entreprise de terrassement : Christophe Beaussire, La Fourchette, 50500 CATZ

Intervenants scientifiques et administratifs :

D.R.A.C. de Normandie, Service régional de l'archéologie (S.R.A.)

Nicola Coulthard, Conservatrice régionale de l'archéologie,
Cyrille Billard, Conservateur.

Service Archéologie du Conseil départemental du Calvados

Vincent Hincker (chef du Service archéologie CD14)
Christelle Lebel (gestionnaire Service archéologie CD14)

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre de la construction d'un crématorium, en périphérie ouest de la commune de Saint-Désir. L'emprise concerne trois parcelles, dont deux pastorales et un terrain laissé à l'abandon. L'emprise est surtout à cheval sur deux ruisseaux et d'un chemin creux / fossé, tous trois recouverts d'une dense haie d'arbustes et d'arbres.

Le diagnostic est très pauvre en structures archéologiques, ne présentant que quelques rares vestiges récents ou indéterminés.

Les sept tranchées ainsi ouvertes ont livré quatre structures, trois fossés parcellaires et une fosse de petite dimension. Aucun mobilier n'a été retrouvé sur le site, à l'exception d'un tesson de céramique antique dans la structure 5.

Différentes données contextuelles ont encadré l'approche de ce diagnostic. Tout d'abord, la présence de l'Oppidum de Saint-Désir à quelques centaines de mètres au sud du site, vaste ensemble proto-historique pouvant aisément rayonner jusqu'à l'emprise de l'opération. D'autre part, la gestion de l'eau, très abondante, et donc, des aménagements entrepris pour répondre à ces exigences, toutes périodes confondues. La topographie particulière du terrain ; dénivelé important et semblant artificiel, présence d'une sorte de vallée à l'est, un imposant fossé ou chemin creux séparant les deux parcelles : autant de caractéristiques pouvant être interprétées de différentes manières et qui nécessitait une vigilance toute particulière lors de l'implantation des tranchées.

Le diagnostic n'a pas permis d'aller plus loin dans ces hypothèses, ne révélant aucune structure, ni aucun mobilier des périodes concernées par l'oppidum. Tout au plus, l'imposant relief central pouvant être interprété comme un talus avec son fossé, vraisemblablement à vocation de canaliser l'écoulement de l'eau, créant ainsi un ruisseau à très faible débit.

Fiche d'état du site

Le rebouchage des tranchées du diagnostic s'est achevé le 12 janvier 2023 et en accord avec l'aménageur aucune tranchée n'a été laissée ouverte.

Au total, 5 structures ont été retrouvées à une profondeur comprise entre 65 et 80 cm sous le niveau actuel. Le substrat géologique a été atteint dans toutes les tranchées, entre 100 et 200 cm sous le couvert végétal.

Profondeur moyenne de creusement des tranchées :

Tranchée 1 - 151,8 / 154,5 m NGF
Tranchée 2 - 153,8 / 156,1 m NGF
Tranchée 3 - 154,7 / 156,1 m NGF
Tranchée 4 - 154,4 / 155,3 m NGF
Tranchée 5 - 156,4 / 157,4 m NGF
Tranchée 6 - 154,8 / 156,7 m NGF
Tranchée 7 - 153,8 / 155,5 m NGF
Tranchée 8 - 152 / 154,4 m NGF

Localisation IGN 1.250 000eme

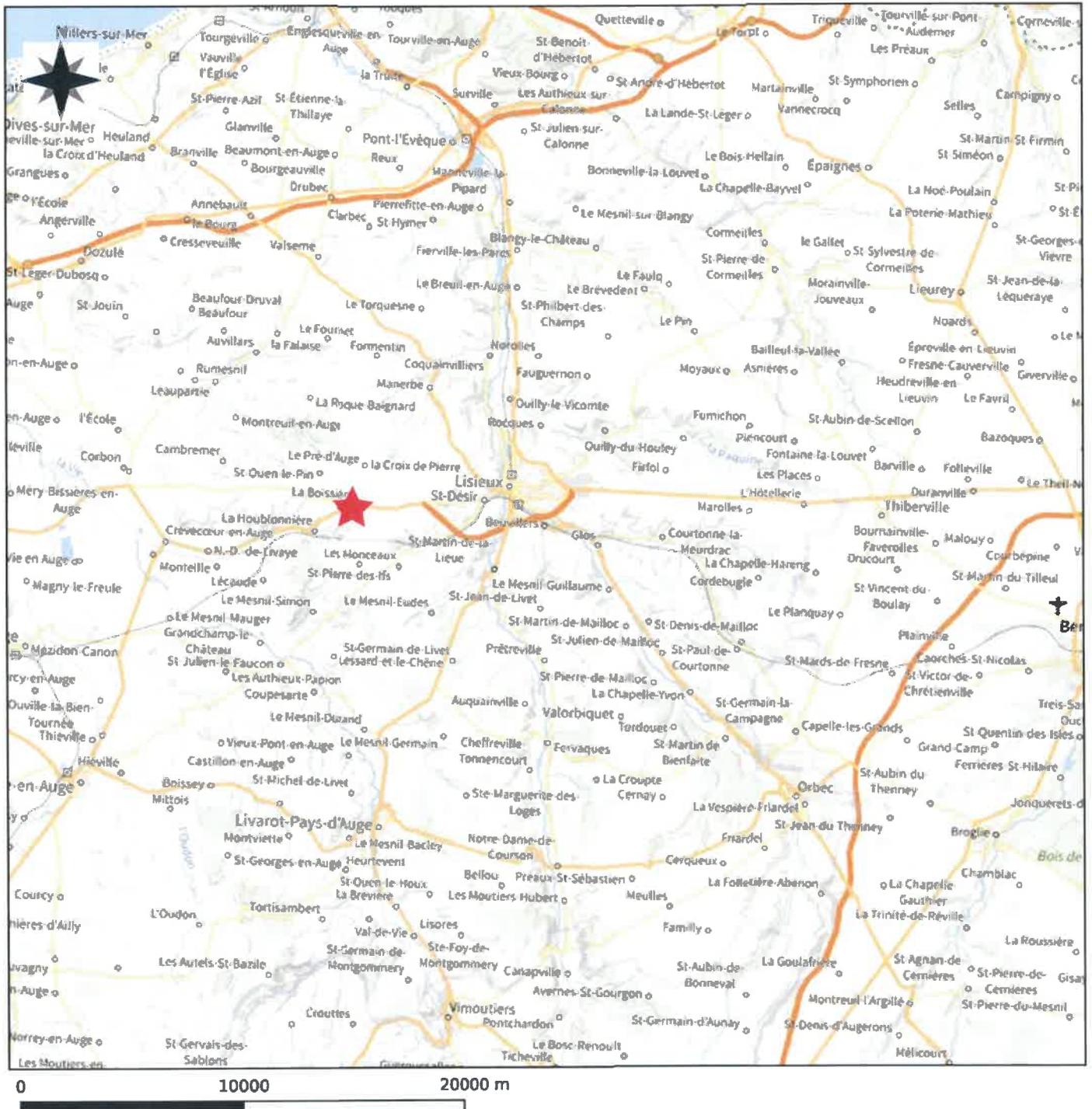


Fig.1 Localisation diagnostic archéologique, échelle 1.250 000e

Localisation IGN 1.25 000eme

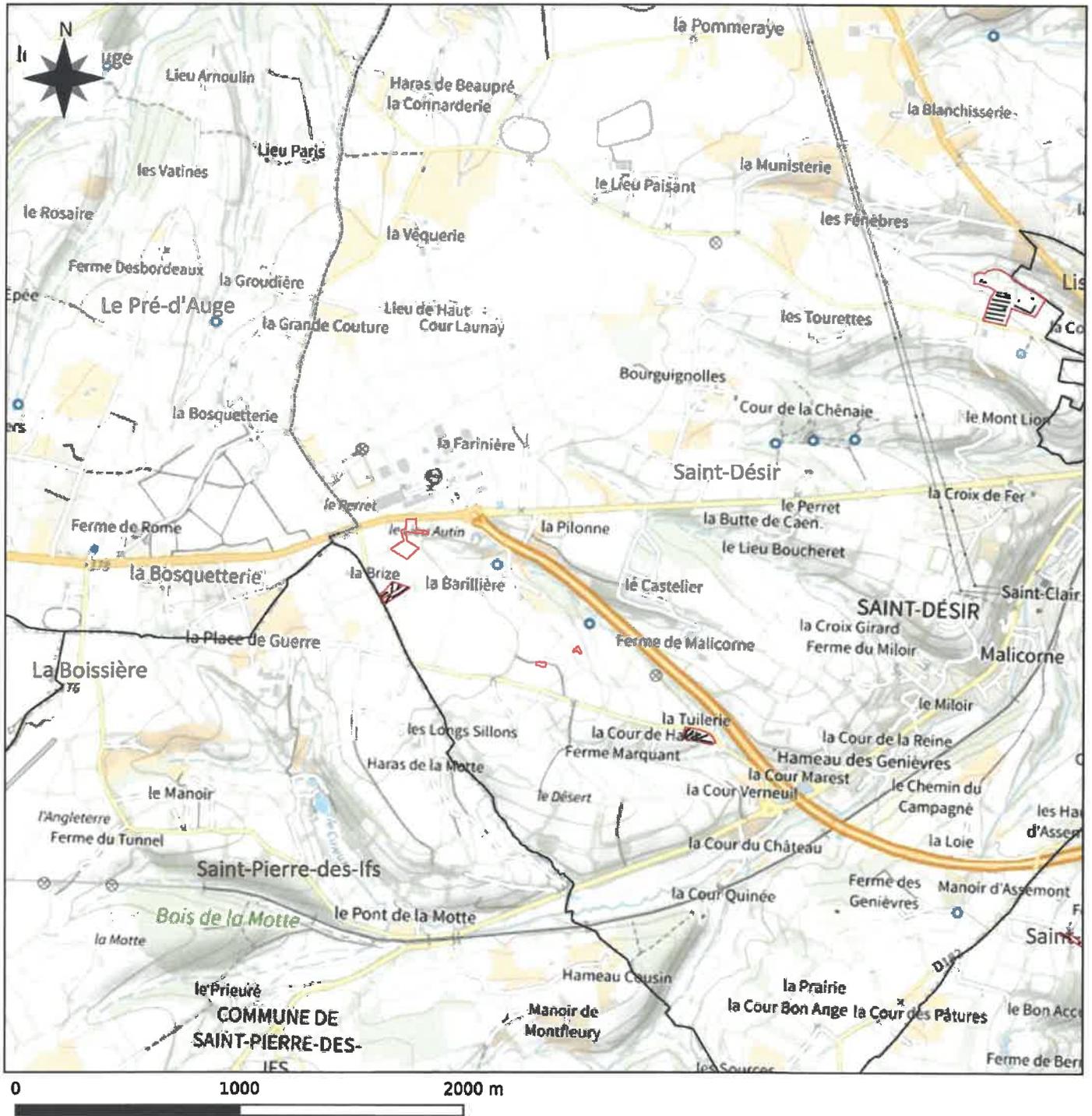


Fig.2 Localisation diagnostic archéologique, échelle 1.25 000

Orthophotographie 2020 au 1.1000eme

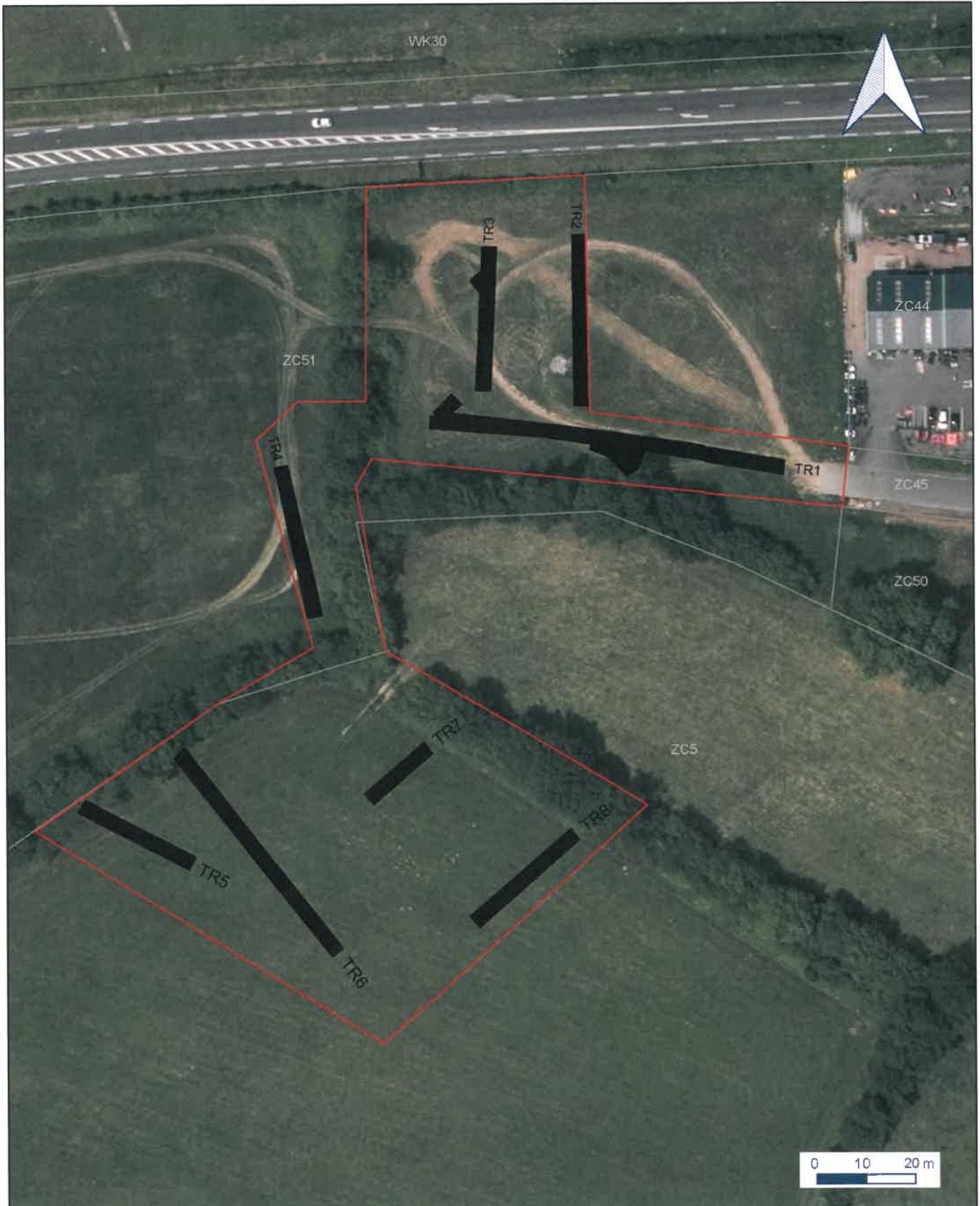


Fig.3 Orthophotographie 2020 avec implantation des tranchées au 1.1 000eme

Plan de masse des structures

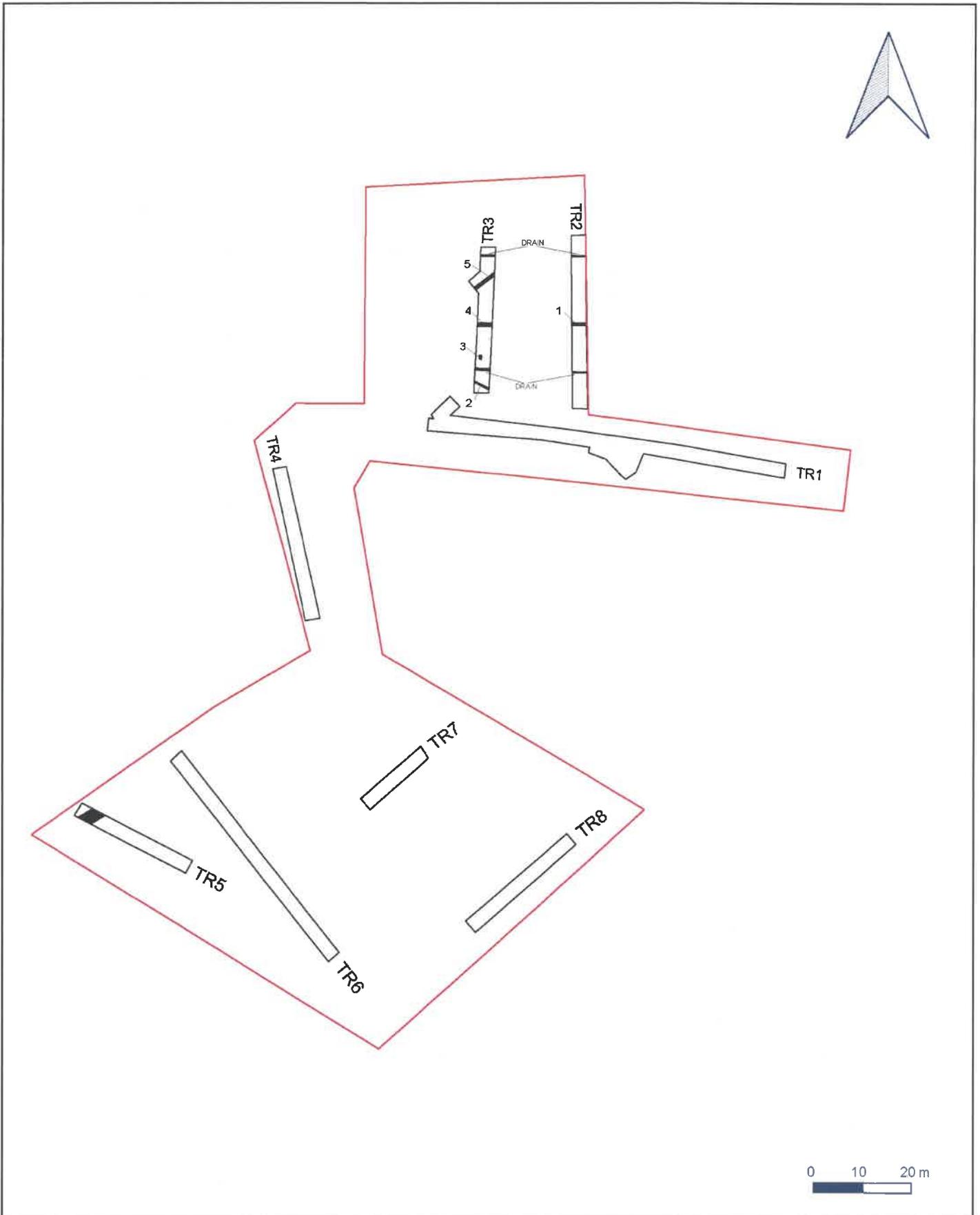


Fig.4 Localisation des structures archéologiques au 1.1 000eme

Cadastré napoléonien

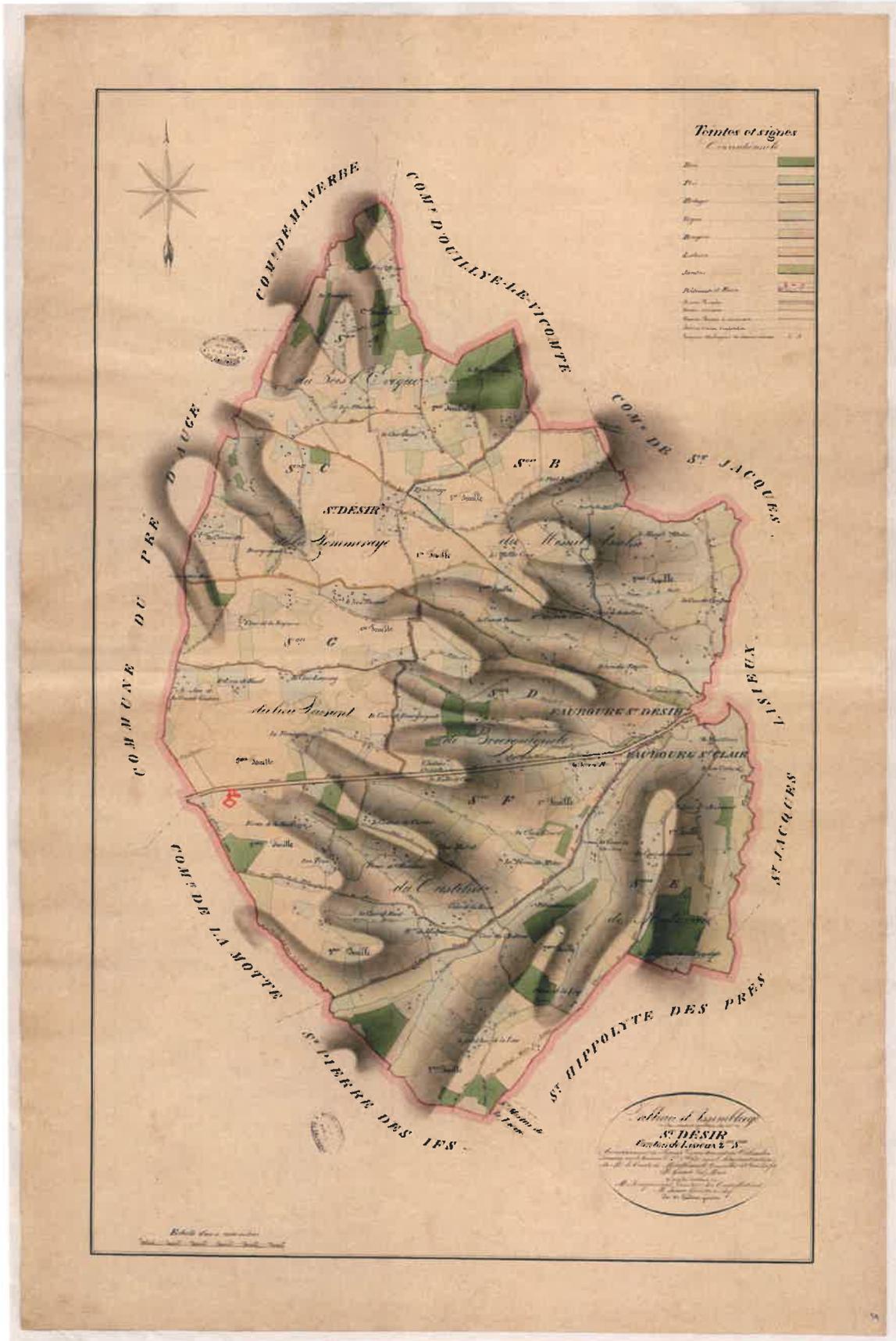


Fig.5 Cadastre napoléonien avec emplacement du diagnostic

Cadastre napoléonien, section F

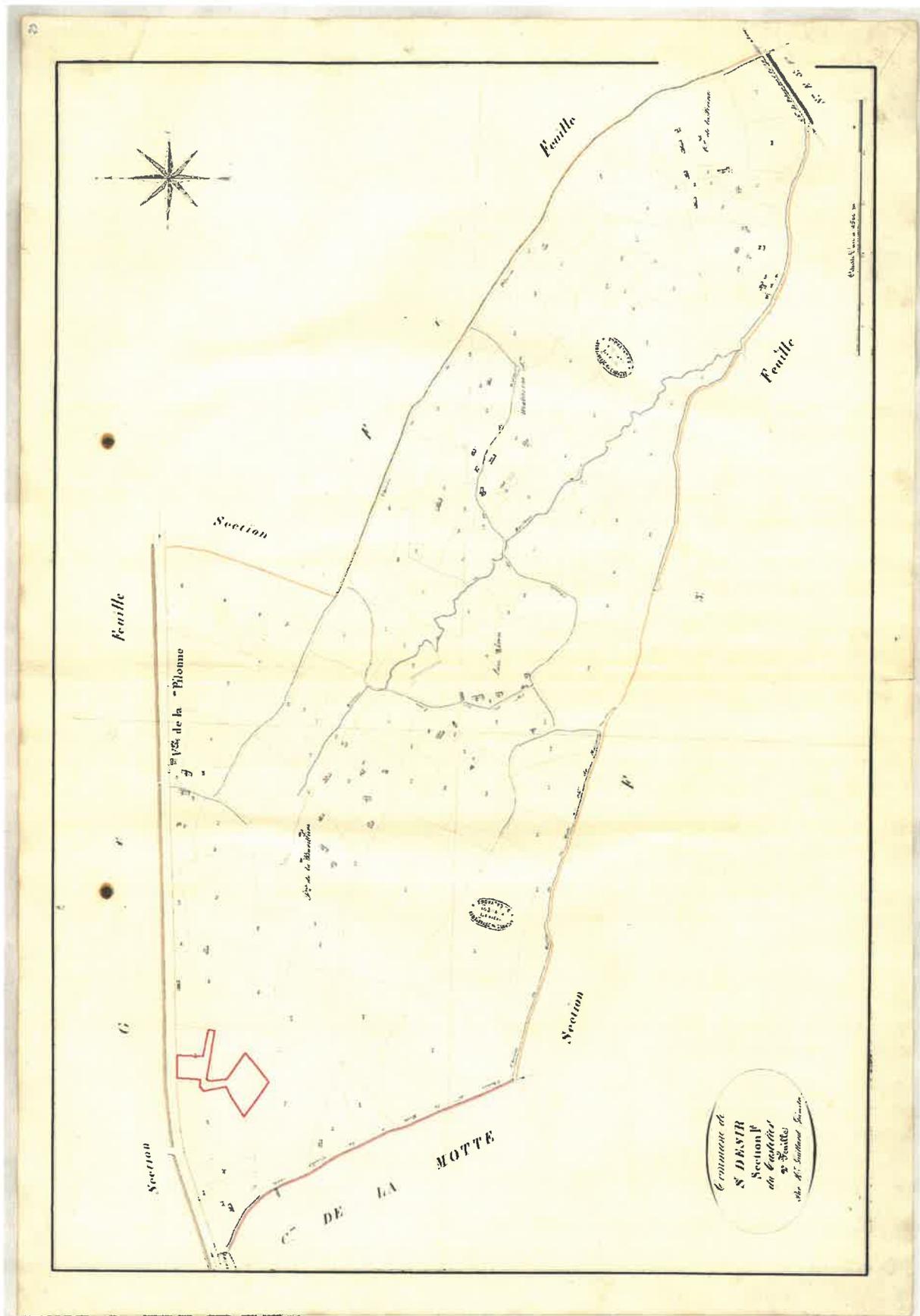


Fig.6 Cadastre napoléonien, section F, avec emplacement du diagnostic



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté de prescription du diagnostic archéologique

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 28-2022-597 du **25 AOÛT 2022**

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté n° SGAR/ 22-008 du 21 janvier 2022 portant délégation de signature du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles de Normandie, pour la signature générale d'activités ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2022 portant subdélégation de signature à Madame Diane de RUGY, directrice régionale adjointe déléguée en charge des patrimoines et de l'architecture ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0145742200029, demande d'information, consultation-projet, déposé par la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie (M. Benoît PICHON, 11 place F. Mitterrand, 14100 Lisieux cedex), pour le projet de crématorium « rue de l'Oppidum » localisé à SAINT-DESIR (14), reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 31 mai 2022 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, pour le projet de crématorium « rue de l'Oppidum » localisé à SAINT-DESIR (14), reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 19 août 2022 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : proximité du camp fortifié protohistorique de Saint-Désir ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de crématorium « rue de l'Oppidum », sis en :

RÉGION : NORMANDIE
DEPARTEMENT : CALVADOS
COMMUNE : SAINT-DESIR
Lieu-dit ou adresse : Rue de l'Oppidum
Cadastre : Section : ZC, Parcelles : 5p et 51p

Réalisé par : Communauté d'agglomération Lisieux Normandie

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 8200 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des structures archéologiques conservées.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Article 4 - Principes méthodologiques

La stratigraphie générale du site devra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de sondages en tranchée, avec le cas échéant réalisation de « fenêtres » de décapage à l'emplacement des structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière. Le maillage d'espacement des tranchées pourra être réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Le responsable d'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une vidange raisonnée et leur relevé systématique, ainsi qu'un relevé de la stratigraphie rencontrée, sous forme de dessins, fiches et photographies.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies). Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des structures archéologiques rencontrées.

Article 5 - Responsable scientifique

La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 6 - Enjeux environnementaux :

Il est recommandé au maître d'ouvrage d'informer l'opérateur des enjeux environnementaux dont il a connaissance et qui pourraient être identifiés avant la mise en œuvre de l'opération d'archéologie préventive, afin de les prendre en compte, dans la mesure du possible, dans la convention et dans le protocole d'intervention archéologique. Le maître d'ouvrage a d'ailleurs informé la DRAC que le projet est soumis à une étude d'impact.

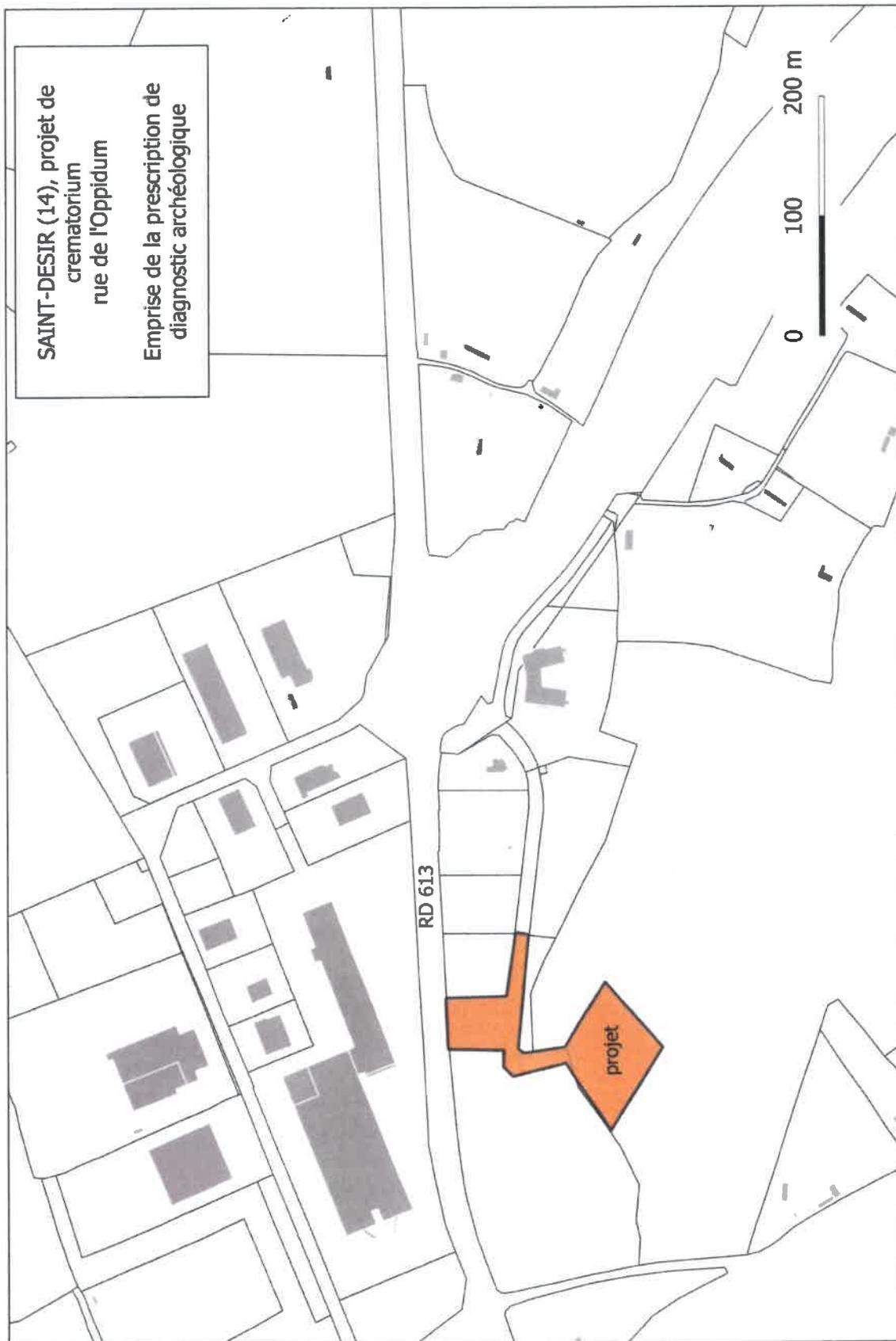
Article 7 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, au Service d'archéologie du Département du Calvados et à l'INRAP - Direction interrégionale Grand-Ouest.

Fait à CAEN, le **25 AOUT 2022**

La directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation
La directrice régionale adjointe déléguée
en charge des patrimoines et de l'architecture,


Diane de RUGY

plan annexé à l'arrêté n°28-2022-597



PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

SAINT-DESIR (Calvados)

Rue de l'oppidum
Parcelles ZC 5p et 51p
Arrêté n° 28-2022-597

Diagnostique d'archéologie préventive



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS
Direction générale adjointe Éducation, Culture, Attractivité et Territoires
Service Archéologie
36 rue Fred Scamaroni
14000 CAEN
tél. : 02.31.57.18.30 courriel : sdac@calvados.fr

Dossier suivi par :
 Vincent Hincker
 Conseil départemental du Calvados
 Direction générale adjointe Éducation, Culture, Attractivité et Territoires
 Service archéologie
 36, rue Fred Scamaroni – 14000 CAEN
 Tél. : 02.31.51.18.30
 Courriel : vincent.hincker@calvados.fr

A. Présentation de l'opération

1. Données administratives

a. Site

Département	Calvados
Communes	SAINT-DESIR
Adresse	Rue de l'oppidum
Nature du projet	Permis d'aménager
Références cadastrales	parcelles ZC 5p et 51p

b. Aménageur

Nom ou raison sociale	SAS FRANCELOT
Représenté par	Son président
Adresse	86 boulevard Dunois, 14000 Caen

c. Service instructeur

Service régional de l'archéologie de Normandie	02.31.38.39.19
Dossier suivi par :	Cyrille Billard

d. Opération

Arrêté de prescription	n° 28-2022-597 en date du 25 août 2022
Reçu au Conseil départemental du Calvados	Le 5 août 2022
Arrêté d'attribution	n° 28-2022-665 en date du 27 septembre 2022
Cadre de l'opération	rural
Surface concernée	8 200 m ²
Calendrier prévisionnel	Entre le 09 et le 31 janvier 2023 sur le terrain
Responsable pressenti	Paul Chesnais (Service archéologie Conseil départemental du Calvados)

2. Présentation du projet d'aménagement

La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE projette de réaliser un aménagement au lieu-dit Rue de l'Oppidum sur le territoire de la commune Saint-Désir. Les parcelles concernées sont situées à proximité immédiate d'un oppidum d'origine gauloise et encore densément occupé à la période antique.

3. Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté ° 28-2022-597 en date du 25 août 2022, l'objet scientifique de l'opération d'archéologie préventive consiste à préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des structures archéologiques éventuellement présentes. Le diagnostic doit donc fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

B. Méthodologie de l'opération

1. Principes méthodologiques

Des tranchées linéaires seront ouvertes selon un maillage d'espacement adapté à la physionomie des parcelles, ainsi qu'aux structures archéologiques rencontrées. Le cas échéant, des « fenêtres » de décapage seront réalisées à l'emplacement des structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière. La stratigraphie générale du site sera reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération fera appel à l'avis d'un géomorphologue.

Pendant le diagnostic, le responsable de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une vidange raisonnée et leur relevé systématique ainsi qu'un relevé de la stratigraphie rencontrée, sous forme de dessins, fiches et photographies.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies). Le rapport comportera, outre les éléments obligatoires requis, une étude (description, comptage et photographie) et un inventaire du mobilier récolté et des structures archéologiques rencontrées.

2. Contraintes et impératifs liés à la prévention des risques et mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.

Le conseil départemental assurera la protection de ses agents selon les recommandations en vigueur en matière de santé, d'hygiène et de sécurité au travail.

C. Moyens et calendrier prévisionnels de l'opération

1. Durée de l'opération

- | | |
|---|----------|
| - phase de préparation | 1 jours |
| - phase sur le terrain | 10 jours |
| - phase de l'étude dite de post-fouille | 10 jours |

2. Personnel

Durant la phase de terrain l'équipe sera constituée du responsable d'opération et d'un archéologue fouilleur qualifié. Ils bénéficieront du renfort ponctuel d'un topographe du service archéologie du Conseil départemental du Calvados. Le cas échéant, une collaboration avec l'équipe du service archéologie du conseil

départemental permettra de faire appel à l'avis d'un géomorphologue et des spécialistes des différentes périodes qui pourraient être documentées au cours du diagnostic.

Durant la phase de l'étude dite de post-fouille, l'équipe sera constituée à l'identique.

3. Terrassement

Les tranchées linéaires, fenêtres de décapage et sondages profonds seront réalisés à l'aide d'une pelle à chenille munie de godets de curage large de 3 m.

- Ouverture : 5 jours
- Rebouchage : 5 jours

Locaux

L'étude post-fouille aura lieu dans les locaux du service archéologie du conseil départemental du Calvados où sera déposé provisoirement le matériel archéologique. À l'issue du diagnostic, la dévolution définitive du mobilier répondra aux dispositions légales en vigueur.

4. Calendrier prévisionnel

La réalisation de la phase de terrain est prévue entre le 09 et le 31 janvier 2023 sur le terrain

À l'issue de l'opération, le service archéologie du conseil départemental du Calvados établira un rapport de diagnostic conformément à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté d'attribution du diagnostic archéologique

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 28-2022-665 du **27 SEP. 2022**

portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° SGAR/ 22-008 du 21 janvier 2022 portant délégation de signature du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, à Mme Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles de Normandie, pour la signature générale d'activités ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2022 portant subdélégation de signature à Mme Nicola COULTHARD, conservatrice régionale de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 28-2022-597 du 25 août 2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (SAINT-DESIR, CALVADOS, Projet de crématorium - rue de l'Oppidum) ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologie du département du Calvados ;

Vu la décision du Service d'archéologie du Département du Calvados en date du 27 septembre 2022 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 25 août 2022 susvisé est attribuée Service d'archéologie du Département du Calvados.

Article 2 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie et au Service d'archéologie du Département du Calvados.

Fait à CAEN, le **27 SEP. 2022**

Pour le Préfet de la région Normandie,
La directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
La conservatrice régionale de l'archéologie,

Nicola COULTHARD
Pour la conservatrice régionale de l'archéologie
Cyrille BILLARD
Conservateur régional adjoint de l'archéologie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté de désignation du responsable du diagnostic d'archéologie préventive

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Décision n° 28-2022-812 du **28 DEC. 2022**

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° SGAR/ 22-008 du 21 janvier 2022 portant délégation de signature du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, à Mme Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles de Normandie, pour la signature générale d'activités ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2022 portant subdélégation de signature à M. Cyrille BILLARD, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 28-2022-597 du 25 août 2022 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (SAINT-DESIR, CALVADOS, Projet de crématorium - rue de l'Oppidum) ;

Vu l'arrêté n° 28-2022-665 du 27 septembre 2022 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le Service d'archéologie du Département du Calvados, reçu le 27 décembre 2022, approuvé le 28 décembre 2022 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le Service d'archéologie du Département du Calvados ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Paul CHESNAIS est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 25 août 2022 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 164898.

Article 2 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, à Monsieur Paul CHESNAIS et au Service d'archéologie du Département du Calvados.

Fait à CAEN, le

28 DEC. 2022

Pour le Préfet de la région Normandie,
La directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie,

Cyrille BILLARD

2 Résultats de l'opération

1. Présentation du contexte de l'opération

1.1. Circonstances de l'intervention

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur l'emprise d'un projet d'aménagement de crématorium par la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie sur des parcelles en bordure ouest de la commune de Saint-Désir. Les terrains concernés couvrent une surface de 8 200 m² correspondant aux parcelles cadastrées ZC 5p et 51p. L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 09 au 11 janvier 2023 et a été menée par une équipe de deux archéologues, avec la présence d'une topographe.

Différentes données contextuelles ont encadré l'approche de ce diagnostic. Tout d'abord, la présence de l'Oppidum de Saint-Désir à quelques centaines de mètres au sud du site, vaste ensemble proto-historique pouvant aisément rayonner jusqu'à l'emprise de l'opération. D'autre part, la gestion de l'eau, très abondante, et donc, des aménagements entrepris pour répondre à ces exigences, toutes périodes confondues. L'imposant fossé ou chemin creux séparant les deux parcelles pouvant s'expliquer tout à la fois par l'une ou par l'autre hypothèse.

1.2. Contexte géographique et topographique

L'opération s'est déroulée sur la commune de Saint-Désir dans le Pays d'Auge, à proximité de la ville de Lisieux. Les parcelles diagnostiquées se situent à cheval entre la fin d'un petit vallon partant vers le sud-Est, et une pente un peu marquée vers le sud correspondant à la fin du plateau situé à environ 160 mètres d'altitude. Globalement, le paysage est assez dégagé et offre une bonne vue sur les alentours. Nous sommes aux abords de la vallée de la Touques, sur des reliefs incisés par le Cirieux, rivière affluente de la Touques, qui se situe à environ 1.5 kilomètre du lieu du diagnostic.

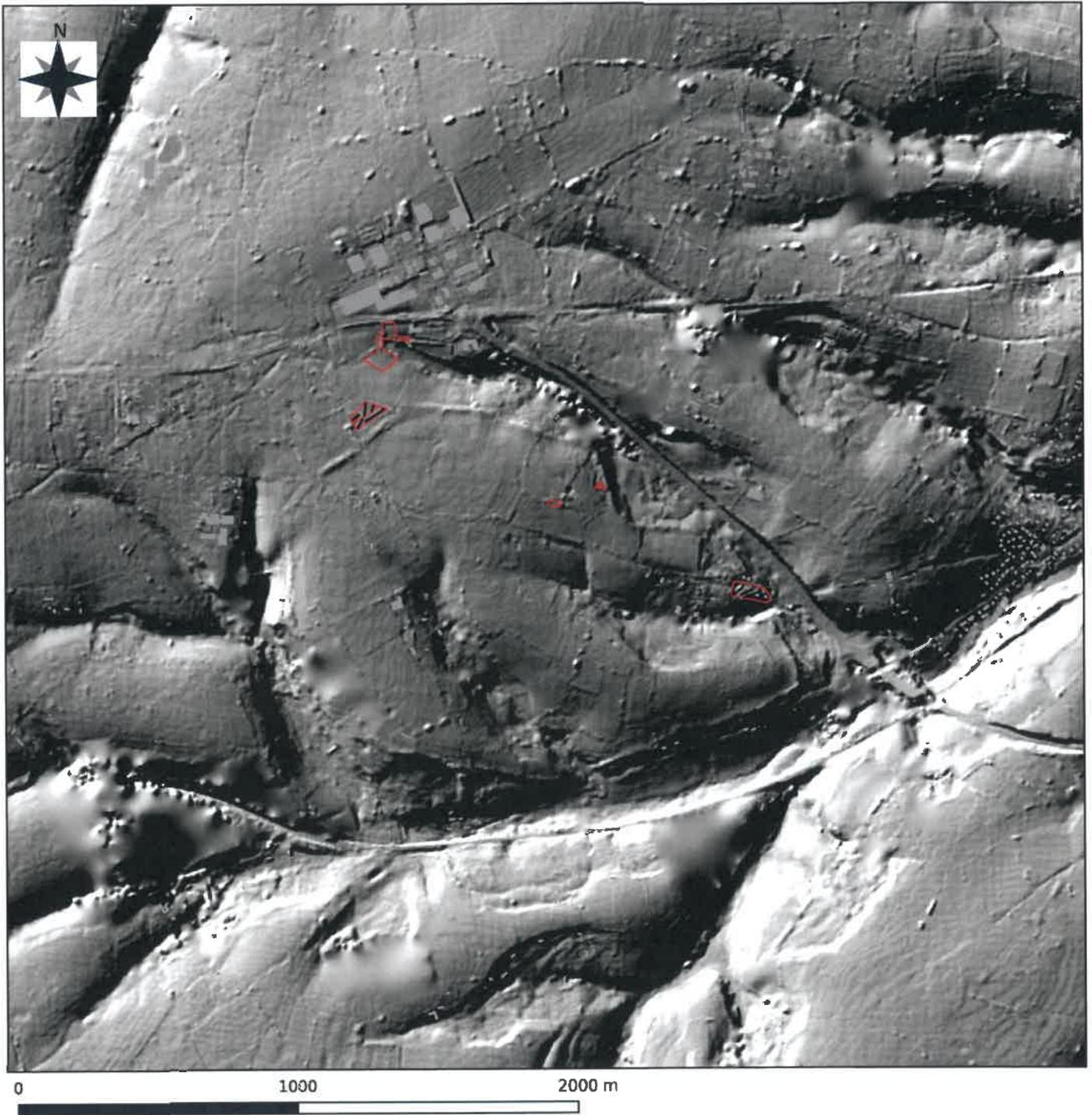


Fig.7 Carte topographique au 1.20 000eme

1.3. Contexte géologique

L'incision de la Touques dans ces plateaux a laissé apparaître principalement un type de substrat. Les cartes géologiques indiquent en effet la présence de formations résiduelles de silex (entiers ou fragmentés) prises dans une argile silteuse ocre. Il s'agit du même type de substrat rencontré sur la fouille programmée de l'oppidum de Saint-Désir, à quelques kilomètres, et du diagnostic effectué sur la route inutile à quelques centaines de mètres.



Fig.8 Carte géologique avec emplacement du diagnostic au 1:20 000ème

1.4. Contexte historique et archéologique

Les parcelles ZC 5p et 51p sont situées à proximité au nord de l'oppidum du peuple gaulois des Lexoviens. Cet oppidum est localisé à peu près au centre du territoire de ce peuple, couvrant l'actuel Pays d'Auge.

Des investigations archéologiques ont été menées sur cet oppidum entre 2004 et 2010. Elles ont permis de révéler des traces d'occupation néolithique, mais surtout la présence d'une véritable agglomération gauloise s'étendant sur plusieurs dizaines d'hectares. La trame urbaine semble s'organiser autour d'un axe reprenant la voie la plus ancienne donnant accès à cette partie du plateau. Il est d'ailleurs probable que l'entrée principale de l'oppidum soit localisée au niveau de la voirie actuelle (D159). Le rempart de type murus gallicus, repéré sur plus de 5 km, enceint un espace d'environ 167 ha, ce qui en fait le plus vaste site de hauteur fortifié protohistorique attesté dans le Calvados ainsi que pour le nord de la France. L'essentiel du mobilier découvert sur le site, dont de nombreux fragments d'amphores, est daté de La Tène finale (de la fin du IIe siècle avant J.-C. au dernier quart du Ier siècle av. J.-C.). Il est probable que ce site suive le schéma déjà connu sur d'autres oppida avec une implantation à la fin du IIe ou début du Ier siècle av. J.-C. et une extension maximale durant la deuxième partie de La Tène finale (deuxième quart du Ier siècle av. J.-C.) avant un déclin correspondant à l'émergence d'une nouvelle cité à l'époque augustéenne, ici le site voisin de Noviomagus (Lisieux). Nous pouvons noter qu'un diagnostic archéologique a eu lieu en 2015 « la route inutile » a à peine quelques centaines de mètres des parcelles diagnostiquées. Aucun vestige gallo-romain ou protohistorique n'a été répertorié, seuls quelques fossés, fosses de plantations et grandes fosses datées de la période moderne à contemporaine ont été retrouvés. D'autres vestiges archéologiques dans les environs plus éloignés ont été identifiés. Parmi ceux-ci, des structures gallo-romaines, avec plusieurs habitats, un aqueduc situé à quelques kilomètres de là, une villa. Concernant les vestiges du Moyen-âge, une motte castrale est située à proximité immédiate de l'oppidum à l'est, et différents fours et atelier de potiers ont été mis en évidence sur la commune de Saint-Désir et Lisieux.

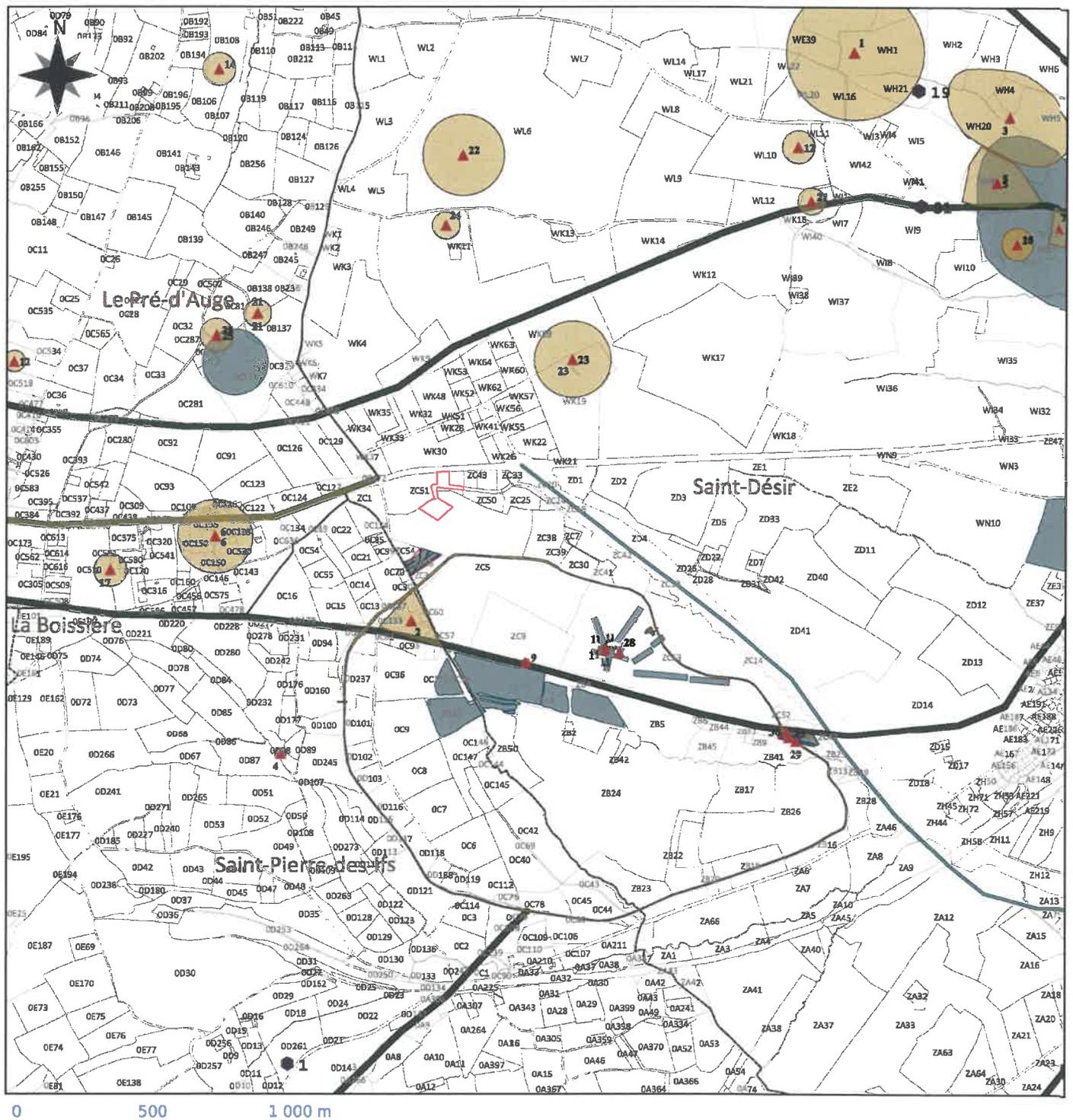


Fig.9 Carte archéologique autour de l'emprise au 1.20 000eme

Nom de la commune	N° ordre	N° EA	Lieu-dit IGN	vestiges	Chrono. début	Chrono. fin
LE PRE D'AUGE	6	14 520 0006	La Bosquetterie	maison	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	6	14 520 0006	La Bosquetterie	atelier de terre cuite	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	12	14 520 0012	LES VATTIERS	atelier de potier	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	12	14 520 0012	LES VATTIERS	four	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	14	14 520 0014	LES VATINES, LE LIEU PARIS	four	Bas Moyen-Age	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	14	14 520 0014	LES VATINES, LE LIEU PARIS	atelier de potier	Bas Moyen-Age	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	17	14 520 0017	Carrefour de Rome	occupation	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	21	14 520 0021	La Bosquetterie	atelier de potier	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	21	14 520 0021	La Bosquetterie	four	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	25	14 520 0025	La Bosquetterie	dépôt	Epoque moderne	Epoque moderne
LE PRE D'AUGE	25	14 520 0025	La Bosquetterie	atelier de terre cuite	Epoque moderne	Epoque moderne
SAINT-DESIR	1	14 574 0001	La Munisterie, route du Pré d'Auge	occupation	Néolithique	Néolithique
SAINT-DESIR	3	14 574 0003	Les Fenêbres	inscription	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	3	14 574 0003	Les Fenêbres	bâtiment	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	3	14 574 0003	Les Fenêbres	incinération	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	3	14 574 0003	Les Fenêbres	aqueduc	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	3	14 574 0003	Les Fenêbres	nécropole	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	5	14 574 0005	Champ Loquet	bâtiment	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	5	14 574 0005	Champ Loquet	habitat	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	7	14 574 0007	Route du Pré d'Auge	mur	Haut-Empire	Haut-Empire
SAINT-DESIR	9	14 574 0009	Route inutile		Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	10	14 574 0010	La Couture aux enfants		Néolithique	Néolithique
SAINT-DESIR	11	14 574 0011	Non loin de la Route Inutile, au sein de l'Oppidum	hypocauste	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	11	14 574 0011	Non loin de la Route Inutile, au sein de l'Oppidum	fosse	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	11	14 574 0011	Non loin de la Route Inutile, au sein de l'Oppidum	bâtiment	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	11	14 574 0011	Non loin de la Route Inutile, au sein de l'Oppidum	foyer	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	11	14 574 0011	Non loin de la Route Inutile, au sein de l'Oppidum	fossé	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	11	14 574 0011	Non loin de la Route Inutile, au sein de l'Oppidum	villa	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	12	14 574 0012	Près de l'antenne	occupation	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	21	14 574 0021	Bourguignole	four	Epoque moderne	Epoque moderne

Nom de la commune	N° ordre	N° EA	Lieu-dit IGN	vestiges	Chrono. début	Chrono. fin
SAINT-DESIR	21	14 574 0021	Bourguignole	atelier de potier	Epoque moderne	Epoque moderne
SAINT-DESIR	22	14 574 0022	La Vêquerie	atelier de terre cuite architecturale	Moyen-Age classique	Moyen-Age classique
SAINT-DESIR	22	14 574 0022	La Vêquerie	four	Moyen-Age classique	Moyen-Age classique
SAINT-DESIR	23	14 574 0023	La Farinière	four	Moyen-Age classique	Moyen-Age classique
SAINT-DESIR	23	14 574 0023	La Farinière	atelier de terre cuite architecturale	Moyen-Age classique	Moyen-Age classique
SAINT-DESIR	24	14 574 0024	Lieu de Haut	occupation	Bas Moyen-Age	Epoque moderne
SAINT-DESIR	25	14 574 0025	Le Castellier	four	La Tène	Haut-Empire
SAINT-DESIR	25	14 574 0025	Le Castellier	oppidum	La Tène	Haut-Empire
SAINT-DESIR	25	14 574 0025	Le Castellier	rempart	La Tène	Haut-Empire
SAINT-DESIR	25	14 574 0025	Le Castellier	bâtiment	La Tène	Haut-Empire
SAINT-DESIR	25	14 574 0025	Le Castellier	fossé	La Tène	Haut-Empire
SAINT-DESIR	25	14 574 0025	Le Castellier	grenier	La Tène	Haut-Empire
SAINT-DESIR	26	14 574 0026	La Couture aux enfants	habitat	Gallo-romain	Gallo-romain
SAINT-DESIR	28	14 574 0028	Oppidum du Castellier	occupation	Néolithique	Néolithique
SAINT-DESIR	29	14 574 0029	Route Inutile, La Cour de Haut	bâtiment	République	Haut-Empire
SAINT-DESIR	29	14 574 0029	Route Inutile, La Cour de Haut	habitat	République	Haut-Empire
SAINT-DESIR	30	14 574 0030	Route Inutile, La Cour de Haut	extraction	Bas Moyen-Age	Epoque contemporaine
SAINT-DESIR	30	14 574 0030	Route Inutile, La Cour de Haut	fosse	Bas Moyen-Age	Epoque contemporaine
SAINT-PIERRE-DES-IFS	2	14 648 0002	La Motte	motte castrale	Moyen-Age classique	Moyen-Age classique
SAINT-PIERRE-DES-IFS	4	14 648 0004	Le Manoir	extraction	Moyen-Age classique	Moyen-Age classique

1.5. Déroulement de l'opération

L'opération de diagnostic a été conduite par une équipe du Service archéologique du Département du Calvados du 09 au 11 janvier 2023. Elle a été menée par une équipe de deux agents de terrain ainsi que d'une topographe, assisté d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de 3 m de large et de son chauffeur de l'entreprise Beaussire. L'ouverture des tranchées et des fenêtres s'est effectuée sur 2 jours.

Au total, 8 tranchées ont été ouvertes durant l'opération, permettant d'étudier 908,53 m² sur les 8 200 m² concernés par l'aménagement du lotissement, soit 11,07 % de la surface totale des parcelles. Les tranchées mesurent de 15 m à 88 m avec une profondeur allant de 60 cm à 220 cm, suivant l'apparition du substrat géologique, ainsi que des rares vestiges.

Au total, 5 structures archéologiques ont été découvertes.

La post-fouille s'est déroulée au Service archéologique du Département du Calvados durant les jours qui ont suivi l'opération de terrain. Le mobilier est quasi inexistant (un tesson de céramique ...).

Lors du rebouchage, il a fallu remettre en état une clôture détruite par le passage de la pelle mécanique, dans le ruisseau, afin d'empêcher le passage des animaux.



Fig.10 Passage de la pelle mécanique au travers de la haie et du ruisseau, vue vers le nord



Fig.11 Haie et ruisseau restitués, nouvelle clôture

L'ensemble des données collectées sur le terrain a été informatisé lors de la phase de post-fouille et de rédaction qui s'est déroulé du 16 au 27 janvier 2023. Les relevés des coupes stratigraphiques des structures et des logs ont été repris en dessin assisté par ordinateur et les inventaires des tranchées, des structures et du mobilier découvert ont été compilés et croisés dans une base de données.

1.6. Protocole d'enregistrement et de traitement des données

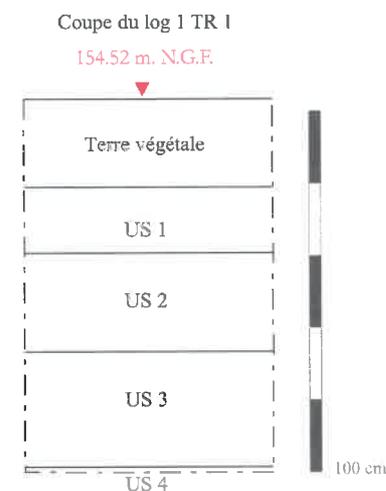
L'enregistrement a été fait par structure avec une numérotation continue de 1 à n+1. Les structures archéologiques ont été consignées et décrites dans une tablette électronique. Des photographies de toutes les structures ont été faites avec un appareil numérique reflex (marque CANON), équipé d'un objectif 18-55 mm. Les limites de tranchées, de sondages et les structures archéologiques ont été relevées topographiquement à l'aide d'un GPS. Le présent rapport rassemble les éléments consignés sur le terrain : inventaires et descriptions, sélection de photographies, plans du contexte et de la fouille, ainsi que des coupes stratigraphiques. L'ensemble des fonds documentaires est conservé au Service archéologie du Conseil départemental du Calvados (36 rue Fred Scamaroni à Caen). L'intégralité du travail de post-fouille ainsi que le rapport de fouille sont archivés sur un serveur informatique du service archéologique.

2. Présentation des données

2.1. Les formations superficielles identifiées lors du diagnostic

La réalisation de deux logs a permis de documenter la couverture sédimentaire et le substrat géologique. Comme précédemment évoqué, le substrat est ici une argile silteuse ocre à silex (gros nodules d'environ 10 cm pour la plupart). Elle est plutôt grise dans la parcelle sud. Les vestiges archéologiques apparaissent essentiellement dans ce substrat, sauf les drains qui apparaissent directement sous la terre végétale. De manière générale, les vestiges apparaissent entre 65 et 80 cm sous le niveau actuel pour la partie nord. Il y a une nette différence entre la parcelle nord et celle du sud, séparées par un ruisseau, au niveau de l'épaisseur de la sédimentation recouvrant ce substrat.

Pour la partie nord, la terre végétale est composée d'un sédiment limono-sableux brun gris homogène et meuble avec beaucoup de radicelles. Elle recouvre un niveau d'une vingtaine de centimètre, composé d'un sédiment limoneux brun beige homogène et meuble, avec de rares radicelles et des ponctuations ferro-manganiques (US 1). Ce niveau recouvre lui même un niveau de 60 cm, qui peut être subdivisé en deux sous niveaux (US 2 et 3) de sédiment limono-argileux brun beige avec cailloux en et pierres en silex. Enfin, ce dernier niveau recouvre le substrat géologique (US 4) qui est une argile jaune ocre avec des cailloux en silex.



Terre végétale : Sédiment limono-sableux brun gris, homogène et meuble, beaucoup de radicelles.

US 1 : Sédiment limoneux brun beige homogène et meuble, rares radicelles et rares ponctuations ferro-manganiques.

US 2 : Sédiment limoneux légèrement argileux brun beige, homogène et meuble, quelques cailloux et pierres en silex, quelques ponctuations ferro-manganiques.

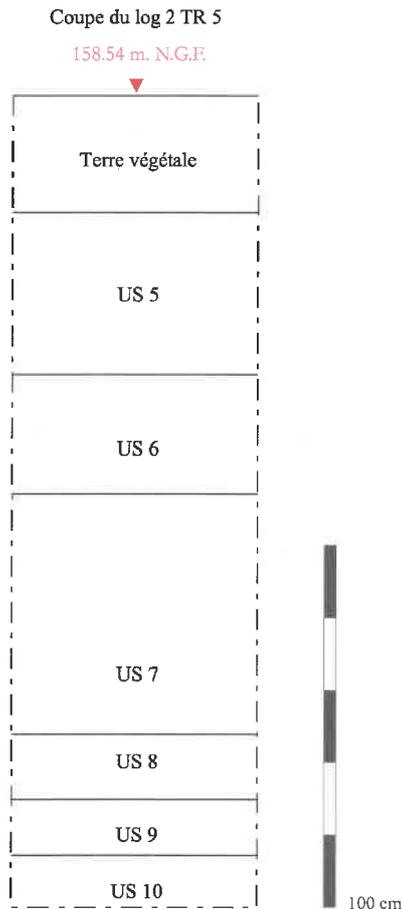
US 3 : Sédiment limoneux légèrement argileux beige, homogène et meuble, assez similaire à US 2 mais plus beige.

US 4 : Sédiment argileux jaune ocre, nombreux cailloux et pierres en silex.



Fig.12 Log 1, TR 1, coupe nord

Pour la partie sud, le recouvrement du substrat est beaucoup plus important. Il peut être découpé en 3 niveaux. Le premier (US 5), sous la terre végétale, est épais de 40 cm, il s'agit d'un limon brun orangé avec beaucoup de radicelles. Le deuxième niveau peut être découpé en 3 sous niveaux (US 6, 7 et 8), d'environ 120 cm d'épaisseur, composé d'un limon brun orangé avec des ponctuations ferro-manganiques plus ou moins volumineuses. Enfin, le dernier grand niveau pouvant être divisé en 2 sous niveaux (US 9 et 10) est un limon argileux brun orangé à gris avec des pierres en silex, il s'agit du substrat géologique.



- US 5 : Sédiment limoneux brun orangé, homogène et meuble, beaucoup de radicelles.
- US 6 : Sédiment limoneux brun orangé, homogène et meuble, quelques ponctuations ferro-manganiques
- US 7 : Sédiment limoneux brun orangé avec tâches grisâtres diffuses, homogène et meuble, beaucoup de ponctuations ferro-manganiques.
- US 8 : Sédiment limoneux brun orangé foncé avec tâches grisâtres diffuses, homogène et meuble, beaucoup de ponctuations ferro-manganiques quasi centimétrique.
- US 9 : Sédiment limono-argileux gris homogène et compact, quelques pierres en silex.
- US 10 : Sédiment limono-argileux brun orangé avec tâches grisâtres, homogène et compact, quelques pierres en silex.



Fig.13 Log 2, TR 5, coupe nord-est

Un imposant fossé partitionne les parcelles. Ponctuée d'une haie d'arbustes et d'arbres, ainsi que par l'écoulement d'un faible ruisseau, cette délimitation questionnait avant le diagnostic. L'implantation des tranchées devait permettre de répondre à certaines de nos interrogations, concernant l'oppidum ou bien d'autres vestiges archéologiques.

Aucune structure ni aucun mobilier n'a été spécifiquement identifié. Le seul élément notable constaté est la présence d'un effet de « talus » non-anthropique, dont le sédiment a été déposé par le passage de l'eau dans le fossé qui partitionne les parcelles.



Fig.14 « Talus », TR 6, vue coupe est

2.2. Les vestiges archéologiques

2.2.1. Les drains

Des drains ont été retrouvés sur l'ensemble du diagnostic. Dans la partie nord-est, deux drains en PVC orientés ouest-est ont été mis au jour, ils apparaissent sous 40 cm par au niveau actuel. Dans la partie sud, un réseau de drains en céramique en arête de poisson a également été identifié. Ces drains apparaissent eux directement sous la terre végétale.

Ces systèmes témoignent de la forte préoccupation du drainage de l'eau dans ce secteur.

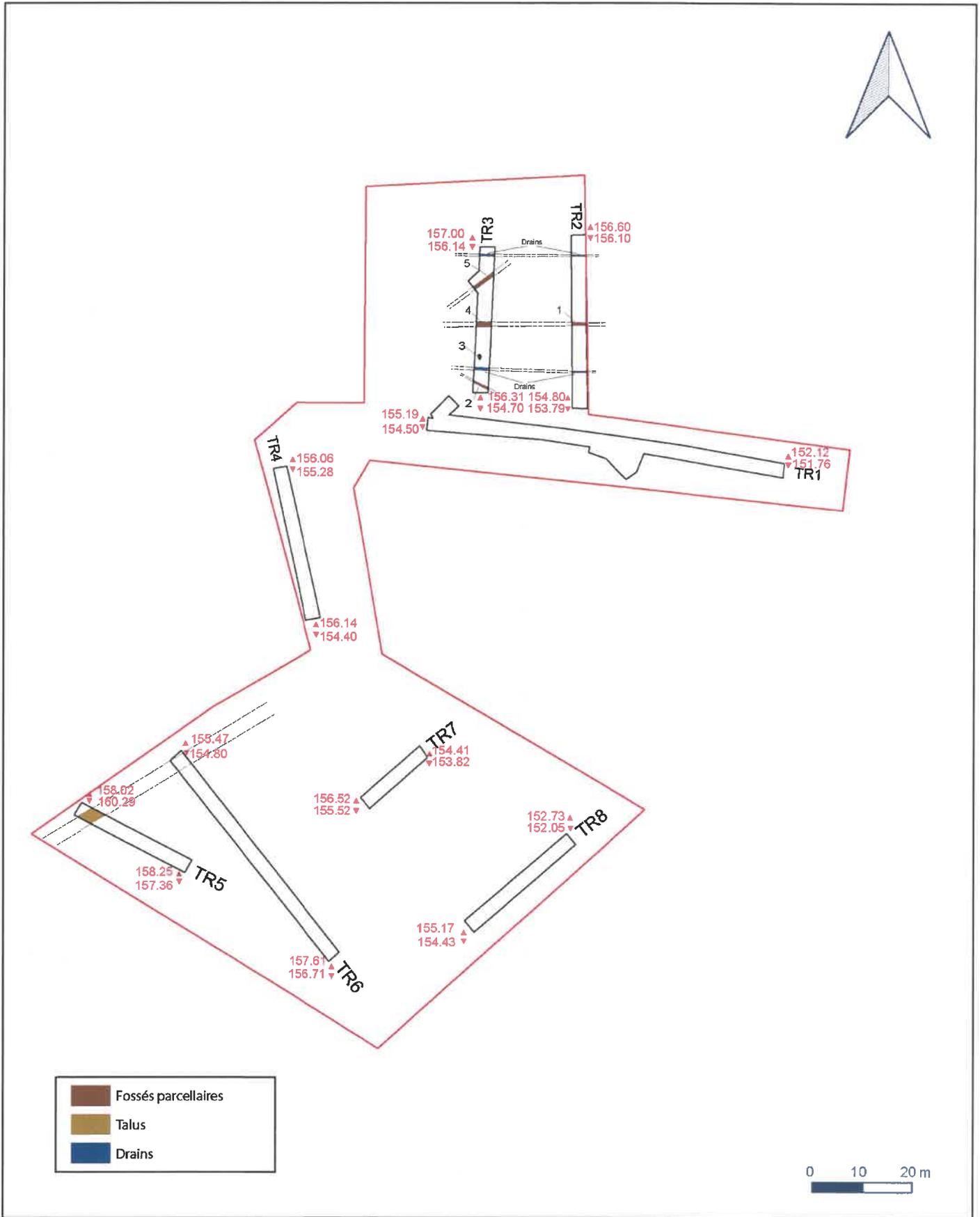


Fig.15 Plan général des structures interprétées avec relevé altimétrique au 1.1 000eme

2.2.2. Les fossés

Un ensemble de trois fossés a été retrouvé dans la partie nord-est de l'emprise. Il s'agit du fossé St 2, St 4/1 et St 5.

Les fossés 2 et 5, retrouvés dans la tranchée 3, sont perpendiculaires entre eux, suivant un axe nord-ouest / sud-est. La largeur du fossé 2 est de 48 cm, pour une apparition à 65 cm. Le comblement est un limon argileux brun gris ocre, hétérogène et compact, avec de nombreux cailloux et pierres en silex.



Fig.16 ST 2, TR 3

Le fossé 5 a une largeur de 90 cm, pour une apparition à 80 cm. Son comblement est un limon un peu argileux, brun beige, homogène et meuble, avec quelques cailloux en silex et des traces de charbon. Un tesson de céramique très érodé a été retrouvé lors du décapage de ce fossé. Sa datation est située entre le I^{er} et le IV^{ème} siècle.

Enfin, le fossé 4-1, que l'on retrouve dans les tranchées 2 et 3, suit une orientation parfaitement ouest-est. Sa largeur est similaire à celle du fossé 5, à savoir 90 cm, ainsi que la profondeur d'apparition, 75 cm. Le comblement de ce fossé rejoint également celui de St 5, un limon beige, légèrement brun, homogène et compact, avec de rares pierres et cailloux en silex, ainsi que de nombreuses ponctuations ferro-manganiques.



Fig.17 ST 5, TR 3, vue en plan



Fig.18 ST 5, TR3, vue en coupe ouest



Fig.19 ST 1, TR 2

2.2.3. La fosse

Une fosse ovoïde (St 3) a été retrouvée dans la tranchée 3, entre les fossés 2 et 4. Elle mesure 98 cm de longueur pour 78 cm de largeur et apparaît à 65 cm sous le niveau actuel. Son comblement est un limon argileux brun orangé clair, meuble et homogène, avec de nombreuses traces d'oxydations.



Fig.20 ST 3, TR 3

2.2.5. Conclusion générale

Le diagnostic est très pauvre en structures archéologiques, ne présentant que quelques rares vestiges récents ou indéterminés.

Les sept tranchées ainsi ouvertes ont livré quatre structures, trois fossés parcellaires et une fosse de petite dimension. Aucun mobilier n'a été retrouvé sur le site, à l'exception d'un tesson de céramique antique dans la structure 5.

Différentes données contextuelles ont encadré l'approche de ce diagnostic. Tout d'abord, la présence de l'Oppidum de Saint-Désir à quelques centaines de mètres au sud du site, vaste ensemble proto-historique pouvant aisément rayonner jusqu'à l'emprise de l'opération. D'autre part, la gestion de l'eau, très abondante, et donc, des aménagements entrepris pour répondre à ces exigences, toutes périodes confondues. La topographie particulière du terrain ; dénivelé important et semblant artificiel, présence d'une sorte de vallée à l'est, un imposant fossé ou chemin creux séparant les deux parcelles : autant de caractéristiques pouvant être interprétées de différentes manières et qui nécessitait une vigilance toute particulière lors de l'implantation des tranchées.

Le diagnostic n'a pas permis d'aller plus loin dans ces hypothèses, ne révélant aucune structure, ni aucun mobilier des périodes concernées par l'oppidum. Tout au plus, l'imposant relief central pouvant être interprété comme un talus avec son fossé, vraisemblablement à vocation de canaliser l'écoulement de l'eau, créant ainsi un ruisseau à très faible débit.

3

Inventaires techniques et annexes

Inventaire des tranchées archéologiques

Tranchées	Surface (m ²)	Fenêtres(m ²)	Total (m ²)
1	265,56		
2	104,35		
3	93,50		
4	92,28		
5	74,08		
6	152,90		
7	80,17		
8	45,69		
Total	908,53	0,00	908,53
Surface diagnostiquée : 11,07 %			
Prescription SRA : 8 200 m²			

Inventaire des structures archéologiques

N° Fait	Tranchées	Type de fait	Forme en plan	Remarques creusement	Datation	Diamètre	Longueur	Largeur	Niveau d'appartion
1	2	Fossé	Linéaire	Limon beige légèrement brun, homogène et compact, rares pierre et cailloux en silex, nombreuses ponctuations ferro manganiques	/			90	75
2	3	Fossé	Linéaire	Limon argileux brun gris ocre hétérogène et compact, nombreux cailloux et pierres en silex	/			48	65
3	3	Fosse	Ovale	Limon argileux brun orangé clair, nombreuses traces d'oxydation, meuble et homogène	/		98	78	65
4	3	Fossé	Linéaire	Limon beige légèrement brun, homogène et compact, rares pierre et cailloux en silex, nombreuses ponctuations ferro manganiques	/			90	75
5	3	Fossé	Linéaire	Limon un peu argileux brun beige homogène et meuble quelques cailloux en silex et traces de charbon	/			90	80

Inventaire des photos

nom photo	Structure	n° tranchée	observations	Support	Auteur
164898-1	Log 1	1	Vue vers l'ouest de la coupe du log 1	Numérique	Conseil départemental
164898-2	Log 2	5	Vue vers le nord-est de la coupe du log 2	Numérique	Conseil départemental
164898-3	st 1	2	Vue en plan de st 1	Numérique	Conseil départemental
164898-4	st 1	2	Vue vers l'ouest de la coupe de st 1	Numérique	Conseil départemental
164898-5	st 2	3	Vue en plan de st 2	Numérique	Conseil départemental
164898-6	st 3	3	Vue en plan de st 3	Numérique	Conseil départemental
164898-7	st 4	3	Vue en plan de st 4	Numérique	Conseil départemental
164898-8	st 5	3	Vue en plan de st 5	Numérique	Conseil départemental
164898-9	st 5	3	Vue vers le sud-ouest de la coupe de st 5	Numérique	Conseil départemental

Inventaire des minutes de chantier

Minutes	Type	Structures	Echelle	Auteur
1	A3	ST 1 et 5	1/20e	CD14

Table des figures

Fig.1 Localisation diagnostic archéologique, échelle 1.250 000e	10
Fig.2 Localisation diagnostic archéologique, échelle 1.25 000	11
Fig.3 Orthophotographie 2020 avec implantation des tranchées au 1.1 000eme	12
Fig.4 Localisation des structures archéologiques au 1.1 000eme	13
Fig.5 Cadastre napoléonien avec emplacement du diagnostic.....	14
Fig.6 Cadastre napoléonien, section F, avec emplacement du diagnostic	15
Fig.7 Carte topographique au 1.20 000eme	28
Fig.8 Carte géologique avec emplacement du diagnostic au 1.20 000eme	29
Fig.9 Carte archéologique autour de l'emprise au 1.20 000eme	31
Fig.10 Passage de la pelle mécanique au travers de la haie et du ruisseau, vue vers le nord	34
Fig.11 Haie et ruisseau restitués, nouvelle clôture.....	35
Fig.12 Log 1, TR 1, coupe nord.....	36
Fig.13 Log 2, TR 5, coupe nord-est	37
Fig.14 « Talus », TR 6, vue coupe est.....	38
Fig.15 Plan général des structures interprétées avec relevé altimétrique au 1.1 000eme	39
Fig.16 ST 2, TR 3.....	40
Fig.17 ST 5, TR 3, vue en plan	41
Fig.19 ST 1, TR 2.....	41
Fig.18 ST 5, TR3, vue en coupe ouest	41
Fig.20 ST 3, TR 3.....	42



CONTACT

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

DGA Éducation, Culture, Attractivité, Territoires

Service Archéologie

36, rue Fred Scaroni

14000 CAEN

Tél : 02 31 57 18 30 - Courriel : sdac@calvados.fr